

# **CER Jean-Yves LANOY**

**23 avenue De Lattre de Tassigny**

**62200 Boulogne Sur Mer**

**Tél : 03.21.31.75.96**

**Mail : [auto-ecole.lanoy@sfr.fr](mailto:auto-ecole.lanoy@sfr.fr)**

**Site internet : [cer-lanoy.com](http://cer-lanoy.com)**

**Agrément Préfectoral : E 03 062 1046 0**

**Enregistré sur le DATADOCK**

# CER RÉSEAU

L'association des **Centres d'Education Routière**, forte de plus de **550** enseignes réparties sur l'ensemble du territoire français, est un réseau d'écoles de conduite, créé en **1983** et regroupant des professionnels dont le premier métier est de **former des futurs conducteurs**.

L'objectif principal de CER réseau est de participer activement à l'amélioration de la **sécurité routière** de l'ensemble des usagers de la route, quels que soient leur âge et la nature de leur activité. Les adhérents au réseau des CER sont des **chefs d'entreprise indépendants** qui ont fait le choix de se retrouver sous une même bannière.



# CER RÉSEAU

**21**  
FORMATIONS



**200 000**  
ÉLÈVES / AN



**2 000**  
VOITURES NEUVES



**2 500**  
PROFESSIONNELS



**550**  
CENTRES



**60**  
POIDS LOURDS



**450**  
MOTOS



# NOS FORMATIONS



## PERMIS B 18 ANS

### VÉHICULES AUTOMOBILES

- Véhicule  $\leq$  3500 kg
- 8 passagers (conducteur non compris)
- Remorque  $<$  750 kg
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans

### Filière TRADITIONNELLE

- Une formation de base de 20 heures minimum

### Filière AAC

#### LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE



- Dès 15 ans
- De l'expérience avec un accompagnateur;  
1 an minimum de conduite et 3000 km minimum
- un rendez-vous préalable et 2 rendez-vous pédagogiques;
- le permis dès 17 ans et demi (conduite seul(e) à 18 ans);
- une réduction de la période probatoire à 2 ans ;

### Filière CONDUITE SUPERVISÉE

- À partir de 18 ans
- De l'expérience avec un accompagnateur;
- Un rendez-vous préalable ;



## PERMIS BOÎTE AUTOMATIQUE

### LE B(78)

- Une formation de base de 13 heures minimum;
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR

## FORMATION REMORQUE ATTESTATION B(96) 18 ANS



- Remorque  $>$  à 750 kg
- Somme des PTAC  $>$  3500 kg et  $\leq$  4250 kg
- Avoir permis B + Formation de 7 H



## PERMIS BE 18 ANS

- Remorque  $>$  à 750 kg
- Somme des PTAC  $>$  4250 kg
- Avoir permis B
- Validité 15 ans

# FORMATIONS PARTICULIERS



## PERMIS **A1** 16 ANS

### MOTOCYCLETTES 125 CM<sup>3</sup> AVEC OU SANS SIDE-CAR OU TRICYCLES À MOTEUR

- Formation de 20 heures minimum
- Cylindrée ≤ 125 cm<sup>3</sup>
- Puissance ≤ 11 kW
- Tricycles puissance ≤ 15 kW
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans

### FORMATION **7 HEURES**

**20 ANS**

- Formation 7 heures
- + de 21 ans pour Tricycle puissance ≤ 15 kW
- Avoir le permis B depuis 2 ans



## PERMIS **A2** 18 ANS

### MOTOCYCLETTES AVEC OU SANS SIDE-CAR

- Formation de 20 heures minimum
- Cylindrée ≥ 125 cm<sup>3</sup>
- Puissance ≤ 35 kW.
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans

### FORMATION **A1 VERS A2**

**18 ANS**

- Formation de 15 heures
- Cylindrée ≥ 125 cm<sup>3</sup>
- Puissance ≤ 35 kW
- Avoir le Permis A1



## FORMATION **PASSERELLE A2 VERS A**

**20 ANS**

### MOTOCYCLETTES AVEC OU SANS SIDE-CAR

- Formation de 7 heures
- Puissance ≥ 35 kW.
- Tricycles puissance ≥ 15 kW
- Avoir le Permis A2 depuis 2 ans

# NOTRE ÉQUIPE

## CHARGÉ(E) DES RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES

Corinne TABARY  
Chantal LANOY



## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Jean-Yves LANOY  
Formations dispensées  
PERMIS B  
PERMIS BE  
FORMATION B96  
FORMATION 125  
PERMIS A1 A2  
PASSERELLE A2 en A



**ENJOY  
DRIVING**

\*LE PLAISIR DE CONDUIRE

## NOS ENSEIGNANTS

Linda WATTEBLED  
Formations dispensées  
PERMIS B  
PERMIS BE  
FORMATION B96



Jeremy ROCHOY  
Formations dispensées  
PERMIS B  
PERMIS A1 A2  
FORMATION 125  
PASSERELLE A2 en A



Corinne CAFFIERS  
Formations dispensées  
PERMIS B



# INFOS PRATIQUES

## FORMATIONS 2 & 3 ROUES



>> Formations dispensées



PERMIS A1



PERMIS A2



PERMIS A



PERMIS MAXI  
SCOOTER



PERMIS  
3 ROUES

Notre école de conduite dispose d'une **piste** située à Le Portel au HUB PORT.....

Elle se situe à 3 km (soit 5 mn de l'école de conduite)

Le point de RDV se fait toujours à l'école de conduite  
située avenue De Lattre de Tassigny

**Engagé dans une démarche qualité**, le **CER LANOY** met à votre disposition un enseignant expert pour un groupe de trois élèves maximum lors des **cours de maniabilité sur plateau**, et un groupe de deux élèves maximum lors des **cours de circulation**.

# LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE



## ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

**ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS.**

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est **d'amener tout élève vers la réussite**, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au **sérieux** et avec **assiduité**.

## Comment sont évalués vos progrès ?

« A l'aide de **grilles de progression** permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux, techniques et environnementaux** au fil de votre apprentissage.

Des **évaluations** tout au long de votre parcours permettront également à votre formateur de **mesurer vos progrès** et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque **l'ensemble des compétences requises seront validées**.







# TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : **l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière**

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un **inventaire des points positifs et des points négatifs** restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une **grille d'évaluation**.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Réaliser un parcours empruntant des **voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier**
- **Suivre un itinéraire** ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de **manière autonome**, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- Réaliser **deux manœuvres**, dont un arrêt de précision
- Procéder à la **vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une **question en lien avec la sécurité routière et une sur les premiers secours**
- Appliquer les **règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci **d'économie de carburant** et de **limitation de rejet de gaz à effet de serre**
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

# TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée :  
Entre 45 min  
et 1h00

## LES OBJECTIFS

L'évaluation de départ permet d'**estimer** le **nombre d'heures** dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, ainsi qu'une proposition chiffrée du coût à payer pour la formation

## LE MOYEN UTILISÉ



### **SIMULATEUR**

Evaluation réalisée sans formateur

## LES COMPÉTENCES EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **du connaissances des règles code de la route** et en matière de **conduite d'un véhicule** ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- vos compétences **psychomotrices** ;
- vos **motivations**.



# POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

## 1/ Se former dans la durée

Formation accessible **à partir de 15 ans** avec un passage d'examen **dès 17 ans et demi !**

### PHASE 1 : FORMATION INITIALE

- Une **évaluation** préalable
- Une **formation théorique**
- Un **examen théorique**
- Une **formation pratique** (20h de cours minimum)

### PHASE 2 : CONDUITE ACCOMPAGNÉE

- Un **rendez-vous préalable** d'une durée minimum de 2h
- Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins **3000 km**, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs
- Deux rendez-vous pédagogiques** de 3h au cours de la phase de conduite

## 2/ Augmenter ses chances de réussite

**74% de taux de réussite** contre 55% pour la filière B traditionnelle  
La conduite accompagnée garantie une **meilleure sécurité**





# POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

## 3/ Les avantages

### ASSURANCE

- Avantages tarifaires des compagnies d'assurance
- Surprime de la 1<sup>ère</sup> année diminuée de 50%
  - Suppression de la surprime la 2<sup>ème</sup> année si l'élève n'a occasionné aucun accident

### PERMIS PROBATOIRE

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

### MOINS D'ACCIDENT

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

### LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

- être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
  - obtenir l'accord de l'assureur
- ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

### DOCUMENTS À PRÉSENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

- le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie
- le livret d'apprentissage AAC
- le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule
- le permis de conduire de l'accompagnateur

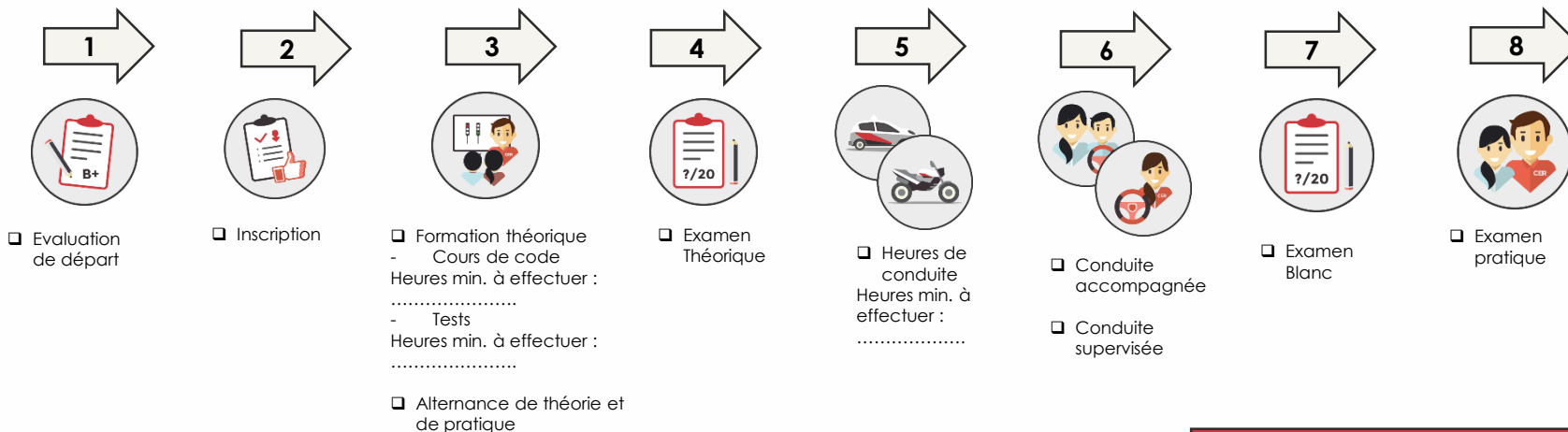
**BON À SAVOIR**



# PARCOURS DE FORMATION

## RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom : .....  
Prénom : .....  
Type de permis : .....



## COURS OBLIGATOIRES

### PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des **questions « d'entraînement au code »** peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans l'**école de conduite** avec un **support média** ou avec un **enseignant**
- via **Internet (code en ligne CER)**

### PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à **circuler** :

- **en ville**
- **en rase campagne**
- **sur autoroute**
- **de nuit**

**Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés.**

**Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.**

### THÈMES :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public

## CER Jean-Yves LANOY

23 AVENUE De Lattre de Tassigny  
62200 Boulogne sur Mer



### HORAIRES DES COURS DE CODE

	<u>MATIN</u>	<u>APRÈS-MIDI</u>
LUN.		
MAR.		19h00
MER.		
JEU.		
VEN.		19h00
SAM.		



### HORAIRES DES TESTS DE CODE

	<u>MATIN</u>	<u>APRÈS-MIDI</u>
LUN.		14h00 – 19h00
MAR.	09h00 – 12h00	14h00 – 18h15
MER.	09h00 – 12h00	14h00 – 19h00
JEU.		14h00 – 19h00
VEN.	09h00 – 12h00	14h00 – 18h00
SAM.		14h00 – 18h00



### HORAIRES DES COURS DE CONDUITE

	<u>MATIN</u>	<u>APRÈS-MIDI</u>
LUN.	08h00 – 12h00	14h00 – 19h00
MAR.	08h00 – 12h00	14h00 – 19h00
MER.	08h00 – 12h00	13h00 – 19h00
JEU.	08h00 – 12h00	14h00 – 19h00
VEN.	08h00 – 12h00	14h00 – 19h00
SAM.	08h00 – 12h00	13h00 – 18h00

Nous pouvons vous remettre, sur simple demande, les éléments suivants :

- Une copie du règlement intérieur
- Le bilan annuel de nos résultats & taux de réussite par formation
- Une synthèse des résultats des questionnaires de satisfaction



**GARANTIES  
FINANCIÈRES**

# CER Jean-Yves LANOY

23 Avenue De Lattre de Tassigny

206 Rue Nationale

62200 Boulogne-sur-Mer

[www.cer-lanoy.com](http://www.cer-lanoy.com)

Tél: 03.21.31.75.96

Agrément préfectoral: E06210460